

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

REÇU
Par Alf Christian, 16:23, 29/12/2020

Luxembourg, le 29 décembre 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question suivante à Monsieur le Premier ministre, ministre d'État.

Dans sa réponse du 17 décembre 2020 à notre question parlementaire du 19 novembre 2020 relative à l'apposition d'une plaquette au monument du Souvenir « Gëlle Fra » en honneur des 102 volontaires des Brigades internationales, Monsieur le Premier ministre, tout en reconnaissant les mérites de ces volontaires, s'est aligné sur l'avis du Comité pour la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale (CM2GM) dont le bureau exécutif a suggéré de ne pas apposer de plaquette supplémentaire sur la Gëlle Fra.

Tout en saluant la perspective de voir inclure la journée « No Pasarán » dans la liste des commémorations nationales, il nous revient que le prédit avis qui n'émane que du bureau exécutif ne reflète pas la position du Comité dans son entièreté. Il nous revient également que parmi les trois communautés composant ledit Comité, deux d'entre elles étaient largement en faveur de l'apposition d'une plaquette.

Dès lors, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Premier ministre :

- Quelles instances furent saisies pour aviser la demande d'une apposition d'une plaquette en souvenir des volontaires luxembourgeois de la Guerre de Corée au monument du Souvenir ?
- Quels furent les arguments avancés avisant positivement cette apposition, sachant que les évènements de Corée n'ont aucun lien avec la Deuxième Guerre mondiale ?

- Quelles sont les raisons et explications à invoquer qui plaident en faveur de l'apposition d'une plaquette concernant les volontaires de la Guerre de Corée et en défaveur des volontaires des Brigades internationales ?
- Monsieur le Premier ministre est-il disposé à ressaisir le CM2GM pour disposer d'un avis porté par l'ensemble de son comité et non seulement par son bureau exécutif ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député



Dan Biancalana
Député





CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 29 décembre 2020

Objet : Question parlementaire n° 3370 du 29.12.2020 de Monsieur le Député Dan Biancalana et de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo - Mémoire des volontaires des Brigades internationales

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés